

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE  
*Direction générale de l'énergie et du climat*

*Direction de l'énergie*

**Arrêté du 21 octobre 2008 portant nomination du président et des membres de la commission des marchés d'Electricité réseau distribution France**

NOR : DEVE0825469A

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi,

Vu le décret n° 48-1268 du 17 août 1948 modifié instituant des commissions des marchés auprès d'entreprises publiques dépendant du ministère de l'industrie et du commerce ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 janvier 1949 modifié, fixant la liste des entreprises dépendant du ministère de l'industrie et du commerce auprès desquelles doivent être créés des commissions des marchés ;

Vu la proposition du premier président de la Cour des comptes ;

Vu la proposition du président du directoire de la société Electricité réseau distribution France,

Arrêtent :

Article 1<sup>er</sup>

M. Renard (Charles), président de chambre honoraire à la Cour des comptes, est nommé en qualité de président de la commission des marchés de Electricité réseau distribution France.

Article 2

Sont nommés membres de la commission des marchés de RTE-EDF transport, en tant que personnalités qualifiées :

- M. Vanhems (Michel), délégué à la politique d'achat et aux affaires juridiques du Centre national d'études spatiales ;
- M. Texier (Jacques), vice-président de l'AFNOR ;
- M. Dornier (Philippe-Pierre), professeur à l'ESSEC.

Article 3

Le directeur de l'énergie est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Fait à Paris, le 21 octobre 2008.

Pour le ministre d'Etat,  
ministre de l'écologie, de  
l'énergie,  
du développement durable  
et de l'aménagement du territoire  
et par délégation :  
*Le directeur de l'énergie,*  
P.-M. Abadie

Pour la ministre de l'économie,  
de l'industrie et de l'emploi  
et par délégation :

*Le directeur général des  
entreprises,*

L. Rousseau